COMPTE-RENDU
Groupe de Travail
Projet de circulaire Mouvement
21 février 2017

Les élus du SNE34 étaient bien évidemment présents lors du groupe de travail du 21/02/2017 sur le projet de circulaire Mouvement. Ce groupe de travail a permis de rectifier plusieurs erreurs et de préciser quelques points.

Les élus du SNE34 se réjouissent que deux de leurs demandes aient été satisfaites :

- Les **bonifications « ancienneté sur le poste »** sont dorénavant pour les enseignants à titre définitif ET à titre provisoire.

- Le point sur la **réintégration après retour de congé parental** a été enfin éclairci. Les enseignants doivent simplement avoir été affectés à titre définitif pour conserver leur poste. Il n'est pas nécessaire d'avoir effectivement occupé le poste avant le départ en congé.

Calendrier des opérations :

Ouverture du serveur : 22/03/2017
Fermeture du serveur : 02/04/2017
Accusé de réception : entre le 10 et le 15/04/2017
Demande de correction de barème : jusqu'au 23/04/2017 minuit
CAPD « mouvement » : 23/05/2017

Pour le SNE-FGAF
Matthieu Verdier
Dominique Rouah

ENSEIGNER C'EST S'ENGAGER.